



Comité Départemental de Lozère de Pétanque et Jeu Provençal

CD 48 – Espace Jean Jaurès – Rue Charles Morel – 48000 MENDE
Courriel : cd48@petanque.fr – Site internet : cd48petanque.com

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 13 septembre 2023

Présents :

CHAPTAL Lionel, COMBES Yvette, DALLE Guy, FABIÉ Jean-Marie, GINESTIÈRE Christophe, LARBAUD Christian, MALAVAL Guy, NURIT Francis, SALESSES Bernard, VARDEMME Dany.

Excusés :

BOUNIOL Muriel, BOUREMEL Saïd, DURAND Ludovic, FERREIRA Alexandre , REMALI Ahmed.

1 - ACCUEIL ET BIENVENUE

Jean-Marie FABIÉ, président, ouvre la séance à 18 heures et remercie les membres présents.

Il indique que la saison de pétanque se poursuit par les championnats de clubs Open et Féminin.

Les divers concours organisés jusqu'à présent ont connu une bonne fréquentation.

Le supranational et les 2 nationaux se sont bien déroulés (organisation et participation en hausse). Il est regrettable qu'aucun délégué fédéral ou régional n'ait été désigné sur le supranational de Mende.

Les participants au Challenge doublette mixte du TEAM BOUL'Ô BUT ont été très satisfaits de la très bonne organisation de la compétition et de l'accueil du club.

La Coupe des Présidents a, elle aussi, connu un beau succès avec un record de participation. En effet, 34 équipes l'ont disputée, 13 clubs étaient représentés. Les premier et second sont les deux équipes du Massegros, suivies par celle de Mende en troisième position. Ambiance générale relativement bonne, échanges sympathiques avec les clubs.

Jean-Marie FABIÉ annonce ensuite que la FFPJP n'a envoyé son « calendrier unique » que début juillet, il manque totalement de cohérence. Les dates des championnats régionaux que la Lozère doit organiser à Marvejols en 2024 ont été modifiées, sans aucune concertation, et décalées à Pentecôte.

Cela pose de gros problèmes car le Trêfle Lozèrien est organisé à cette date et doit, également, passer à Marvejols. Après rencontres avec la Mairie, cette dernière a décidé de modifier l'itinéraire du Trêfle, afin que ce dernier ne passe pas à proximité des joueurs .

Réunion CRO :

Ce dernier connaît un déficit budgétaire important.

Une réunion aura lieu le WE prochain à Villefranche de Rouergue, et la réunion « compétition » se déroulera le samedi après-midi. Saïd BOUREMEL ne pouvant pas y participer c'est Bernard SALESSES qui le remplacera, ce dernier devant participer également à la réunion du dimanche.

Il est important de participer à cette réunion « Compétition » pour anticiper d'éventuelles décisions allant à l'encontre des intérêts de tous les clubs et afin de protéger nos Nationaux des compétitions de Jeu Provençal programmées en même temps, comme cela s'est produit les deux années précédentes.

En 2022, alors que les dates des championnats régionaux de jeu provençal avaient été arrêtées et avancées d'une semaine pour ne pas avoir lieu, comme l'année précédente, en même temps que le Supranational de Mende, elles ont été modifiées à la demande des Pyrénées Orientales (organisateur du championnat de France triplettes) sans que nous ayons été prévenus, en quelque sorte « dans notre dos ».

Bernard SALESSES fait part de son désaccord devant le non respect des décisions prises en réunion.

Jean-Marie FABIÉ indique qu'une autre compétition de Jeu Provençal avait également été programmée le jour du National de Saint Chély.

Commission de discipline :

Cette commission rencontre de gros problèmes provoquant la démission de son président Christian DAIROU, ce dernier constatant qu'il n'y a plus de cohésion, ni de concertation qui permettent d'exercer la gestion de la discipline régionale dans un bon état d'esprit.

Guy MALAVAL secrétaire rapporteur de la commission a aussi démissionné

Jean-Marie FABIÉ soulève le problème de ne plus avoir de représentant du CD 48, dans cette commission.

Il indique qu'il a demandé à Patrick DURAND, membre de la commission de discipline départementale, s'il voulait intégrer la commission régionale, ce dernier a répondu favorablement.

Après discussion avec Mme CLAMENS, présidente du CRO, le CD 48 a proposé à Patrick DURAND de postuler à la présidence de la commission régionale, ce dernier a accepté. Le Comité Directeur du CRO devrait valider cette candidature.

Effectifs 2023 :

1134 licences ont été délivrées dont 232 féminines (vétérans et séniors) et 86 jeunes, soit 93 licences de plus qu'en 2022.

37 mutations internes

24 mutations externes de joueurs entrant

27 mutations externes de joueurs partant.

2 – COMPTABILITE et TRESORERIE

Comptes et situation générale au 13/09 :

Christian LARBAUD énonce les principaux chiffres du rapport financier arrêté à ce jour.

- Dépenses :	67 484 ,44 €	- Recettes :	74 297,64 €
- Bénéfice sur exercice courant :	6 813,20 €	- Trésorerie :	53 485,30 €
- Comptes courants :	13 519,53 €	- Livrets :	58 818,94 €
Dûs fournisseurs :	2 891,60 €	<i>Actions :</i>	
Dûs Clubs :	9 615,80 €	AOS promo Pétanque :	381,10 €
Dûs Département :	1 500,00 €	Caisse d'Epargne .	0,00 e

Subventions :

Subvention A.N.S 1 500€.

Conseil Départemental 1 500€

Pour le championnat régional il sera fait une demande de subvention au Conseil Départemental d'un montant de 4 000 €.

Les Conseillers Départementaux du canton de Marvejols seront sollicités si cette subvention n'était pas accordée dans sa totalité.

Conseil Régional : demande de subvention en cours.

La facturation du solde des licences a été adressée à tous les clubs

3 – LICENCE 2024

La part fédérale reste inchangée soit 10 € + 2 € pour le Center Michel DESBOIS ;

La part régionale passe à 5 € soit une augmentation de 1,5 € (1 € pour équilibrer le budget 2024 et 0,5 € pour financer les poules supplémentaires en CDC).

Le CRO connaît un déficit budgétaire important.

Pour le CD 48. Actuellement à 38 €, une augmentation de 2 € rapporterai 2 000 €.

Bernard SALESSES avance l'éventualité d'un prix de licence identique appliqué par tous les clubs.

Après avoir entendu les représentants des clubs présents, cette perspective est difficilement envisageable dans la mesure où tous n'assument pas le même montant de charges (frais pour utilisation d'un boulodrome et entretien des terrains, participation complémentaire aux déplacements de leurs champions pour disputer les championnats régionaux ou nationaux, réceptions gratuites des équipes pour les diverses coupes en fonction des tirages...).

Inscription championnats de Lozère 2024

Le CD 48 facture aux clubs 2,5 € par joueur inscrit à un championnat. Certains départements facturent 5 €.

Environ 2 500 joueurs participent aux divers championnats, passer à 3,5 € rapporterait au CD environ 2 500 € supplémentaire, et passer à 4 € environ 3 700€

Les clubs devraient faire payer aux licenciés leur inscription aux championnats départementaux.

4- COMPETITIONS PAR EQUIPE DE CLUB

Coupe de France 2023-2024 :

MARVEJOLS se déplacera à Salindres (30) et le TEAM BOUL'Ô BUT à Montpellier Saint Martin, ces 2 matches devront avoir été joués au plus tard le 1er octobre.

Championnats de Clubs Départementaux :

Open et Féminin débutent le 17 septembre.

Vétéran : terminé,
en attente de la fin du CRC pour application du système « montées-descentes »

Championnats de Clubs Régionaux :

Vétéran : MARVEJOLS est actuellement classé 7ème
il reste une journée à jouer, 5 équipes descendront en CDC 1ère Division

Jeu Provençal : Le NARY termine 7ème et descend en CDC 1ère Division.

Championnats de Clubs Nationaux 2ème Division :

Groupe D : Le TEAM BOUL'Ô BUT jouera,
les 7 et 8 octobre à Agen (47) - les 21 et 22 octobre à Brive la Gaillarde (19)
et les 4 et 5 novembre à Andrézieux Bouthéon (42).

Le CD 48 lui accorde une aide de 600 €.

Coupe de France 2023 :

Dates butoir prévues, les 1er octobre et 12 novembre.

Coupe de France 2024 :

Jeu Provençal 2024 inscription avant le 5 décembre.

Coupe Lozère et Coupe Bessière :

Compétitions en cours,

Un règlement intérieur plus complet est en cours d'élaboration.

Les 2 finales se dérouleront, au plus tard, le dimanche 19 novembre, (lieu à déterminer).

5 – CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024 :

Ils débiteront les 22 et 23 juin.

Aucune candidature n'a été présentée pour recevoir le Triplette Jeu Provençal (5 et 7 juillet) et les Doublette Sénior Masculin et Tête à Tête Sénior Féminin (31 Août et 1er septembre).

Réservations : à l'exception de La Crau (83), toutes ont été effectuées.

6 – FORMATION :

Tronc commun : pas de candidats à ce jour.

BF1 - BF2 : Isabelle JALOUS et Lionel CHAPTAL

Les dates et lieux de formation et d'examen nous ont été adressés ce jour.

Gestion Concours : Il pourrait être fait une formation mi-novembre, un samedi matin .

7 – ASSEMBLEE GENERALE :

Elle se tiendra le 25 novembre, à partir de 14 h au Provençal (salle de réunion 1er étage).

L'ordre du jour étant épuisé, et aucun des participants ne souhaitant prendre la parole, Jean-Marie FABIÉ remercie les membres pour leur participation et lève la séance à 20 h

Le président,

Jean Marie FABIÉ